

# Aide en ligne « IDCC » MSA GRAND SUD

---

## 1. Objet -descriptif

### a. Descriptif / Pourquoi c'est fait ? / Pour qui ?

Le numéro **IDCC** (Identifiants **D**es **C**onventions **C**ollectives) vise à simplifier le repérage des Conventions Collectives et à éviter certaines ambiguïtés.

Il s'agit d'un code unique à 4 chiffres attribué par le ministère chargé du travail à chaque convention.

### b. Comment remplir ? Comment le compléter ? Comment l'obtenir ?

**Sélectionnez votre convention collective dans le menu déroulant.**

Si aucune convention collective n'est obligatoire dans votre secteur d'activité, cochez « aucune convention - droit du travail ». Dans ce cas il sera alors mentionné le code 9999 dans la case correspondant au numéro de convention collective (IDCC).

Pour connaître votre IDCC : [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) (onglet « travail »),

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Vous pouvez également contacter les représentants de vos filières.

Vous trouverez ci-dessous un tableau des principaux IDCC les plus représentatifs de votre caisse MSA.

Code	Libellé
9661	Exploitations pépinières horticulture Pyrénées Orientale
9112	Exploitations agricoles zone viticole Aude
9111	Exploitations agricoles Aude
7006	Coopératives et SICA fleurs fruits légumes
7005	Caves coopératives vinicoles
7002	Coopératives et SICA céréales meunerie oléagineux
7501	Crédit Agricole
8912	ETAR Languedoc Roussillon
7018	Paysagistes
7502	Mutualité sociale agricole
7517	Exploitations agricoles cadres
7020	Centres de gestion agréés et habilités agricoles
7010	Aquaculture
7509	Organismes de formation agricole
7001	Coopératives et SICA bétail et viandes
7017	Parcs et jardins zoologiques
7508	Maisons familiales rurales

7505	Enseignement agricole privé personnel de formation
7016	Jardiniers et jardiniers gardiens
7012	Centres équestres

### **c. Bon à savoir**

L'intitulé de la convention collective apparaît sur le bulletin de paie des salariés et sur leur contrat de travail.

## **2. Pour toute question «n'hésitez pas à nous contacter»**

**Des remarques, des compléments sur cette fiche n'hésitez pas à nous envoyer un mail à: [tesa\\_aide\\_en\\_ligne.grprec@ccmsa.msa.fr](mailto:tesa_aide_en_ligne.grprec@ccmsa.msa.fr)**